

AVIS AUX ENSEIGNANTS

Suite au courrier N° 698/2016 du 19/10/2016 émanant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, portant demande d'établissement d'une liste des postulants aux programmes LPP (**Logement promotionnel public**) et AADL (**Location-vente**), nous invitons les enseignants intéressés par ces formules, à déposer leurs dossiers au niveau du service du logement, dans un délai de **15 jours** à compter du **06/11/2016**.

Fait à Bejaia, le : 02/11/2016

❖ Pièces à fournir :

- Une demande de logement (LPP) ou(AADL) adressée à Mr le Recteur.
- La dernière fiche de paie de l'intéressé (e) et éventuellement celle de son conjoint.
- Acte de mariage pour les personnes mariées.



Le Recteur

مدير جامعة بجاية
الإستاذ : ب . سعيداني